





Informée de la tenue :

- d'un stage UEFA organisée de manière régionale (12 pays) à l'intention des managers d'arbitres d'élite du 29 au 31 mars 2004 en Slovénie, la DTNA confie à Marc BATTA le soin d'y participer.
- du stage des jeunes arbitres du District de l'Oise à Berck/Mer, la DTNA en prend acte et missionne Ottorino DI BERNARDO pour y intervenir au titre de la DTNA.
- du stage régional des arbitres féminines en Ligue Nord Pas de Calais, la DTNA en prend acte et confie à Alain DELMER le soin d'y intervenir.
- du stage supérieur de la Ligue Martinique, la DTNA missionne René LOPEZ pour représenter la DTNA du 2 au 14 février 2004 et pour faire passer l'examen d'arbitre fédéral à 2 candidats (épreuves théoriques et pratiques).
- d'un forum « jeunes arbitres » organisée par la Section Régionale UNAF Centre le 27 avril 2004, la DTNA ne s'oppose bien sûr pas à la participation de Rémi HARREL.

➤ **Situation de l'arbitre fédéral Outre Mer Fabrice BAUSSAY (La Réunion)**

Informée par Daniel LAMBERT de la résidence en métropole de Fabrice BAUSSAY, arbitre fédéral, résidant Outre Mer (La Réunion), durant plusieurs mois pour raisons professionnelles, la DTNA en prend acte et précise qu'il sera contrôlé dans des conditions identiques à celles des arbitres fédéraux 5 pour être intégré, en fin de saison, au classement de cette catégorie dans une situation promotionnable (né le 13/04/1970).

➤ **Demande de dérogation de la Ligue du Centre**

Informée par son Président d'une correspondance de la CRA de la Ligue du Centre souhaitant obtenir une dérogation afin de présenter un candidat arbitre assistant pour le compte de la saison 2003/2004, après lecture de l'avis de la commission « arbitres assistants » et de son Président Bernard LAVIS, et après discussion où interviennent notamment Marcel BACOU, Jean-Michel LEROGNON et Daniel LAMBERT, la DTNA décide de ne pas répondre favorablement à la demande mais, convaincue par les arguments retenus, elle autorise d'ores et déjà la Ligue du Centre à présenter exceptionnellement deux candidats arbitres assistants pour le compte de la saison 2004/2005.

➤ **Etude de rapports rapides**

Informée par Daniel LAMBERT du comportement perfectible et des reproches formulés à l'égard de deux arbitres fédéraux à travers les rapports rapides de leurs contrôleurs, la DTNA en prend acte et formule des recommandations qui seront communiquées lors des prochains stages nationaux.

➤ **Stage de récupération des arbitres fédéraux 1 à Biarritz**

Informée par son Président de la tenue et du bilan du stage de remise en forme des arbitres fédéraux 1, qui s'est déroulé du 4 au 10 janvier à Biarritz, la DTNA se réjouit de la présence au cours de ce rassemblement du Président de la Fédération Claude SIMONET, du Président de la Ligue du Football Professionnel Frédéric THIRIEZ, du Président du CSA Jean-Louis PIETTE et du Représentant des arbitres au Conseil Fédéral Bernard SAULES. Elle remercie l'ensemble de l'encadrement, dont le Docteur LIENARD, Marc BATTA, pour l'équilibre et la richesse du programme, Jean-Michel LEROGNON pour la qualité et la pertinence des sujets vidéos, Jean-Paul DUPORTE, préparateur physique, Daniel LAMBERT et Michel GIRARD. Une note d'instruction relative aux conclusions des débats a été adressée aux contrôleurs des F1.

➤ **Problèmes relatifs à la direction de l'arbitrage en Champagne Ardenne**

Informée par son Président et par le Représentant des Arbitres au Conseil Fédéral des suites de la démission du Président de la CRA de la Ligue Champagne Ardenne, la DTNA observe que des éclaircissements ont été fournis de part et d'autre, que la situation n'est pas réglée définitivement et souhaite une résolution positive du problème.

➤ **Examen Jeunes Arbitres FFF 2004/2005**

Informée par le Président de la Commission « Jeunes Arbitres » de la refonte de l'examen des candidats JAFFF, discutée et décidée en concertation avec les Présidents de CRA lors du dernier séminaire, la DTNA étudie les propositions de quotas et les conséquences sur le Règlement Intérieur et l'article 22.

En accord avec le CSA, il est entendu que sous réserve de validation, ce nouveau principe de quotas de candidats dépendant du nombre d'arbitres présentés et d'arbitres nommés, entrera en vigueur dès la saison prochaine, par dérogation à l'article 22 du Règlement Intérieur de la DTNA. Les Présidents de CRA seront informés en ces termes afin de pouvoir présenter leurs candidats en temps voulu.

➤ **Intervention du Docteur LIENARD**

Informée par le médecin fédéral, Dr Jacques LIENARD, d'une présentation de l'inventaire de tempérament des arbitres, réalisé au cours du stage de janvier 2004 à Biarritz, lequel a été restitué aux arbitres avec remise des conclusions à ceux qui l'ont demandé, la DTNA en prend acte.

De plus, il apparaît nécessaire d'aviser les arbitres, quel que soit le niveau, mais surtout ceux qui officient en Ligue 1 et 2 et en Championnat National qu'il n'est pas exclu que le Ministère des Sports, par les Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports, effectue des contrôles antidopages inopinés. Cette éventualité ne repose pas sur un argumentaire démontré, mais sur l'évolution des pratiques constatées et des remarques exprimées par des médecins.

➤ **Revue de presse DTNA**

Informé par le Président de la DTNA de la demande de voir s'élargir la diffusion de la revue de presse aux CTRA/CTDA, le Président du CSA entame une discussion sur la diffusion et le contenu de ce document.

Après un tour de table complet, il est décidé que la revue de presse, dont la réalisation est confiée au coordinateur administratif pour une diffusion mensuelle, sera envoyée à l'avenir aux membres de la DTNA et aux représentants des arbitres. Les documents ayant un intérêt pour l'ensemble des CRA (formation, recrutement,...) seront rassemblés périodiquement et diffusés à cette occasion.

➤ **Réunion de la cellule de gestion du 15 janvier 2004**

Informée par son Président de la tenue d'une réunion de la cellule de gestion de la DTNA en date du 15 janvier 2004, la DTNA prend acte des points suivants :

- **Affaire Ludovic Mazzei / Ligue d'Auvergne** : après audition de Ludovic MAZZEI, arbitre de Ligue d'Auvergne, et de Jean OURY, Vice Président de la Ligue d'Auvergne, entendus dans le cadre de l'appel de l'arbitre au sujet d'une décision de non désignation à son encontre, sont expliqués la chronologie des événements et les attendus qui ont abouti à l'annulation de la décision en question. Cette annulation est motivée par la saisine hors délai du Comité Directeur de la Ligue lors de l'évocation prononcée. La décision a été communiquée aux deux parties et a été transmise administrativement.

- **Affaire Ludovic Willems / Fédération Luxembourgeoise de Football** : après lecture des rapports circonstanciés du délégué luxembourgeois Ed STALDER et de l'arbitre français Ludovic WILLEMS relatifs à leurs comportements à l'issue de la rencontre Spora / Etzella du 2 novembre 2003 (dans le cadre des échanges entre les deux fédérations), il résulte qu'une communication rendue déficiente par la barrière de la langue entre l'arbitre et ses assistants, une incompréhension mutuelle entre délégué et arbitre et un contexte difficile lié aux enjeux du match ont entouré les réactions de l'arbitre à l'issue de la rencontre et peuvent expliquer la naissance d'un débat conflictuel lors de l'analyse d'après match.

- **Militaires** : Michel VAUTROT annonce le futur rapprochement entre la FFF et le centre de Fontainebleau avec l'intégration de Bernard SAULES au sein du groupe de travail chargé de ce dossier par le conseil fédéral. René LOPEZ intervient sur l'utilité du recrutement et de la formation au sein de ce corps.



- **Outre-mer** : Michel VAUTROT évoque les relations Métropole/Outre Mer, l'évolution des mentalités lors des déplacements des arbitres en Outre-mer et les quelques problèmes organisationnels - dans l'accueil des métropolitains - qui ont pu se produire récemment. Une remise à plat de ces différents points s'avère nécessaire.

- **Assurance** : il est demandé à Jaques POULAIN de prendre en charge une étude sur l'assurance couvrant les arbitres et les contrôles en y associant dans un groupe de travail René LOPEZ et Patrick LHERMITE, sur demande conjointe de Marc BATTA et Jean-Louis PIETTE. Si besoin était, un lien administratif avec Matthieu RABBY serait envisageable.

- **Feuilles de matches et rapports disciplinaires** : Jacques POULAIN et Michel GIRARD sont chargés du contrôle de la régularité des feuilles de matches et des rapports disciplinaires dans le cadre des compétitions fédérales. Ils se mettront en relation avec la Direction des Activités Sportives et associeront éventuellement, à leur lourde tâche, d'autres personnes.

- **Annuaire DTNA** : il sera judicieux de définir et d'observer une certaine ligne de conduite en ce qui concerne l'envoi des annuaires DTNA, leur stock diminuant fortement avec des demandes dont l'origine peut se discuter.

- **CN 18** : la DTNA a émis, à travers la commission Jeunes Arbitres, une demande de modification de textes fédéraux relatifs au CN 18, laquelle a été transmise à la LFFA avec l'avis favorable du CSA.

- **Fonds BUT** : Michel VAUTROT évoque le sujet de la renégociation du contrat BUT qui arrive à expiration. Jean-Louis PIETTE indique qu'il se mettra en relation avec George VANDERCHMITT, Carat Sport, puis Alain GARIOUD, BUT.

- **Demande de Jean-Yves KAES** : dans le cadre d'une éventuelle réunion entre arbitres et assistants fédéraux 3 en fin de saison, à l'initiative de Jean-Yves KAES, la DTNA, par l'intermédiaire notamment de Michel GIRARD, a été invitée à participer. Il est convenu que répondre à toute réunion ou manifestation organisée hors du cadre fédéral officiel (stages, réunions,...) relève de la responsabilité individuelle de chacun. En conséquence, la DTNA n'enverra pas de représentant officiel à ce rassemblement.

#### ➤ Calendrier des stages et rassemblements

Réunion intermédiaire des arbitres centraux F1 : lundi 1<sup>er</sup> mars 2004 au siège de la FFF.

Rassemblement des arbitres centraux F1 / AAF1 : jeudi 29 avril 2004 avec les tests physiques dans la matinée et la séance de travail vidéo dans l'après-midi à Lyon.

Stage des contrôleurs et contrôleurs spécifiques DTNA : du vendredi 25 juin 2004 à 14h00 au samedi 26 juin 2004 à 18h00 (lieu à confirmer).

Réunion annuelle des Présidents de CRA : du samedi 26 juin 2004 à 18h00 au dimanche 27 juin 2004 à 18h00 (lieu à confirmer).

Stage national des arbitres centraux F3, F4, F5, féminines et assistants F3 : du vendredi 23 juillet 2004 en début d'après-midi au dimanche 25 juillet 2004 dans l'après-midi au CTNFS.

Stage de préparation des arbitres centraux F1 : du dimanche 25 juillet 2004 au soir au vendredi 30 juillet 2004 aux Arcs.

Marcel BACOU est chargé de l'organisation logistique de l'ensemble de ces manifestations.

#### ➤ Calendrier des réunions

Cellule de gestion DTNA : 4 février 2004.

Commission Recrutement / Détection / Fidélisation : 18 janvier 2004.

Conseil Supérieur de l'Arbitrage : 19 janvier 2004.



Commission Lois du Jeu-Appels : 20 février 2004.

Commission tripartite chargée du Fonds de développement de l'arbitrage : 25 février 2004.

Commission Arbitres Assistants : 27 février 2004.

Commission Jeunes Arbitres : 10 mars 2004.

➤ **Correspondances diverses**

- Cartes postales : MM. VAUTROT (Madrid – Ukraine) – NARTZ (Sénégal)
- PV des réunions de CRA des Ligues de Méditerranée, Paris Ile de France, Martinique, Nord Pas de Calais, Bretagne, Auvergne et Maine.
- Rapport de Daniel LAMBERT sur les différents stages et examens en Ligue de Guadeloupe.
- Rapport de Claude TELLENE sur stage supérieur de Ligue du Rhône Alpes.
- Compte-rendu des déplacements Outre Mer de MM. CASTRO (Guadeloupe) - MALIGE (Nouvelle Calédonie) – ENNJIMI (Nouvelle Calédonie / Coupe des TOM) – CHAPRON (Polynésie Française).
- PV des réunions des Commissions : Jeunes Arbitres (7 janvier 2004) – Arbitres Assistants (12 Décembre 2003) – Recrutement / Détection / Fidélisation (8 décembre 2003) – Lois du Jeu-Appels (4 décembre 2003)
- Rapports des arbitres LABORDE – DEDIEU – DESTRAS – DAVID – FIDRI
- Demande de candidature de contrôleur DTNA de MM. THURAM-ULLIEN et NUNEZ (contrôleur spécifique) Une décision sera notifiée en fin de saison.
- Rapport de Jacques POULAIN sur la rencontre Monaco / Lyon dirigée par un trio hollandais.
- Rapport de Claude RUNAVOT sur les incidents de la rencontre Oissel/Péronne (CFA 2) du 18 janvier 2004.

➤ **Fin de l'ordre du jour**

Après un dernier tour de table et plus aucune question n'apparaissant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h30.

**Le Président de la DTNA,**  
Michel VAUTROT

**Le Secrétaire de la DTNA,**  
Daniel LAMBERT